

in puncto

Votez OUI maintenant

**Stopper l'explosion
des primes !
Freiner les coûts.**

Page 8

Stefan Meierhans

**Le Surveillant des prix :
« celui qui n'abandonne
pas vaincra ! »**

Page 6

Grand dossier

Stratégie 2033

Page 4



Aidez-nous à sauver notre système de santé !

Votez **OUI** au frein aux coûts le 9 juin 2024 !
Face à la puissante campagne du NON, soutenue
par le lobby de la santé, chaque don est essentiel.
Votre soutien fait la différence !



Faites un don maintenant !
frein-aux-coûts-maintenant.ch/dons

OUI

au frein aux coûts
le 9 juin 2024!

Chères lectrices, Chers lecteurs,



Le 9 juin, la population suisse sera appelée aux urnes pour se prononcer sur notre initiative pour un frein aux coûts de la santé. Face à l'escalade continue du coût de la vie, l'heure est venue d'unir nos efforts ! Porté par sa responsabilité sociale, Le Centre s'engage en proposant des solutions ciblées pour soulager la classe moyenne en réduisant non seulement les coûts de la santé, mais aussi les impôts et les charges liées aux rentes AVS.

Protéger le pouvoir d'achat de la classe moyenne
Depuis des années, l'augmentation des primes d'assurance maladie affecte le budget et le pouvoir d'achat de la classe moyenne. Un rapport d'experts a identifié une possibilité d'économiser jusqu'à 6 milliards de francs par an, sans toucher à la qualité des soins. Cependant, ni les hôpitaux, ni les médecins, ni les assureurs, ni les cantons, ni l'industrie pharmaceutique n'ont exploité ce potentiel. Face aux inefficacités, au gaspillage, et aux

intérêts personnels qui font exploser les primes, notre système de santé est incapable de se réformer lui-même. Avec notre initiative, Le Centre est le seul parti qui propose une solution concrète pour freiner durablement l'explosion des coûts de la santé, tout en préservant la qualité des soins.

Vous aussi, faites partie de la solution ! Votez OUI à l'initiative sur le frein aux coûts le 9 juin ! Vous contribuerez non seulement à renforcer le pouvoir d'achat de la classe moyenne, mais aussi à inciter tous les acteurs de la santé à assumer leurs responsabilités pour stopper l'explosion des primes.

Mettre fin à la discrimination du mariage en matière d'AVS et d'impôts.
En mars dernier, nous avons déposé nos deux initiatives pour garantir des impôts et des rentes équitables pour les couples mariés. À l'heure actuelle,

environ 1,4 million de couples mariés sont confrontés à une imposition plus élevée que celle des personnes non mariées, et près de 90 % des couples retraités perçoivent des prestations AVS inférieures à celles des couples non mariés. Avec nos deux initiatives, la position du Centre est claire : il est essentiel d'instaurer une équité pour tous les couples, indépendamment de leur mode de vie. L'équité est, une fois de plus, au centre de notre agenda politique et nous continuons à nous engager résolument en faveur de cette cause qui nous est cruciale.

Gerhard Pfister
Président du Centre Suisse



Réélection unanime de la présidence du Centre pour quatre ans

Les élections de renouvellement de la présidence du parti ont eu lieu lors de l'Assemblée des délégués du Centre Suisse en février 2024 à Schwyz. La présidence du parti en place a été réélue en bloc. Le Centre félicite tous les membres pour leur élection et leur souhaite beaucoup de succès dans leur fonction !

Le président du groupe parlementaire Philipp Matthias Bregy (VS) ainsi que le chef de groupe du Conseil des États Pirmin Bischof (SO) sont représentés d'office à la présidence du parti.

De gauche à droite : vice-président Vincent Maitre (GE), président du parti Gerhard Pfister (ZG), vice-président Charles Juillard (JU), membre de la présidence Marie-France Roth Pasquier (FR), membre de la présidence Marianne Binder (AG), vice-présidente Yvonne Bürgin (ZH), membre de la présidence Marc Rüdüsüli (TG), membre de la présidence Jan Gnägi (BE), membre de la présidence Tino Schneider (GR). Karin Stadelmann (LU), membre de la présidence, ne figure pas sur la photo.



Le succès des élections cantonales

Ces derniers mois, Le Centre a connu beaucoup succès dans plusieurs cantons. Particulièrement marquant, le dimanche 3 mars, les élections ont eu lieu dans les cantons d'Uri, de Schwyz et de Saint-Gall. Dans tous les cantons, les sièges au gouvernement ont pu être maintenus et un gain de sièges a même été enregistré dans le canton d'Uri. Dans le canton de Thurgovie, trois représentants supplémentaires de notre parti siègent désormais au Grand Conseil. Nous félicitons chaleureusement toutes les personnes élues et leur souhaitons du plaisir dans leur fonction !



La présidente de la Confédération Viola Amherd

La conseillère fédérale Viola Amherd a été élue présidente de la Confédération par l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) au début de la nouvelle législature. Viola Amherd est conseillère fédérale depuis 2018 et dirige le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). En tant que ministre de la Défense, elle assume la responsabilité d'une Suisse sûre et accomplit depuis cinq ans un travail important pour la protection de notre pays.

Nos deux initiatives pour l'équité ont abouti !

Après un sprint final décisif, la Chancellerie fédérale a confirmé que nos initiatives pour des rentes et des impôts équitables ont officiellement abouti ! L'initiative pour des rentes équitables a atteint 104'973 signatures valables, tandis que l'initiative pour des impôts équitables a atteint 101'382 signatures valables. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué de manière significative à ce succès par leur engagement lors de la collecte de signatures : les sections cantonales du Centre, les associations, les membres du Centre, notre partenaire de groupe, le PEV – qui a contribué à environ 10% des signatures – et toutes les personnes qui ont soutenu les initiatives. Merci à tous !



Des solutions pour une prévoyance vieillesse sûre face aux défis des générations futures

Le 3 mars, la majorité du peuple suisse a dit oui à l'initiative pour une 13e rente AVS. Le Centre s'était prononcé contre une extension de l'AVS basée sur une logique d'arrosoir et avait proposé des solutions plus ciblées. Lors de la mise en œuvre de l'initiative, nous nous engagerons pour que la charge supplémentaire pour la classe moyenne, qui souffre déjà de l'augmentation du coût de la vie, soit la plus faible possible. C'est pourquoi nous allons de l'avant avec nos propres solutions. Notre conseiller aux États Beat Rieder a chargé le Conseil fédéral, par postulat, d'examiner la possibilité d'une taxe sur les transactions des marchés financiers, qui pourrait servir à financer la 13e rente AVS.





Le Centre est prêt à relever les défis de la nouvelle législature

Pour commencer la nouvelle année, Le Centre a invité les médias en janvier à la traditionnelle rencontre de l'Épiphanie à Berne. À cette occasion, la direction du parti, menée par son président Gerhard Pfister, a affirmé sa détermination à affronter les défis politiques imminents et a exposé ses priorités pour l'année à venir. Le Centre s'engage à se positionner comme une force centrale, s'opposant aux extrêmes de gauche et de droite, et à élaborer des solutions constructives aux nombreux défis de notre temps.



Traiter le cas du Credit Suisse de manière exhaustive

L'échec du Credit Suisse a ébranlé la Suisse entière et marqué le début de la nouvelle législature. Cette débâcle est en premier lieu la conséquence de graves erreurs de décision de la part de la direction. Mais c'est une nouvelle fois la population suisse qui supporte le poids financier de cette mauvaise gestion. La population ne doit pas assumer les erreurs des banques avec l'argent des impôts. Avant de transférer de nouveaux risques aux pouvoirs publics, il convient d'analyser et d'adapter au préalable et de manière ciblée les possibilités d'ajustement des réglementations existantes afin de renforcer la capacité de résistance des banques d'importance systémique. Il est maintenant important d'attendre les conclusions de la commission d'enquête parlementaire présidée par notre conseillère aux États Isabelle Chassot pour envisager de nouvelles mesures.

Remplissez dès maintenant notre formulaire !

Cap sur 2027 !

Il faut capitaliser sur notre succès aux dernières élections fédérales. Nous devons profiter de cet élan pour continuer notre mission avec encore plus de détermination. C'est dans cet état d'esprit que nous voulons construire les fondations de la stratégie « Le Centre 2033 », que nous ambitionnons de peaufiner avant la fin de cette année. Notre objectif est clair : confirmer notre succès aux élections fédérales de 2027 !

Votre contribution est essentielle !

Nous avons besoin de votre avis pour élaborer la prochaine stratégie du Centre. Par le biais d'une enquête détaillée, nous cherchons à saisir les attentes et les préoccupations de notre base, tout en évaluant la force de notre politique centriste. Engagez-vous et apportez votre pierre à l'édifice !

Comment participer ?

L'enquête est disponible en ligne. Pour donner votre avis, il nous faut votre adresse e-mail. Vous pouvez soit actualiser vos coordonnées directement en ligne via le QR code fourni, soit nous renvoyer le formulaire de réponse qui accompagne cette édition d'in puncto. Les détails pour accéder au sondage vous seront envoyés dans les prochaines semaines. Nous valorisons chaque opinion et sommes impatients de découvrir vos idées !

De nouveaux visages sous la coupole fédérale

Avec le début de la nouvelle législature, nous souhaitons la bienvenue à nos neuf nouvelles et nouveaux conseillers nationaux au sein du groupe parlementaire du Centre à la Chambre fédérale :



Nicole Barandun

Conseillère nationale (ZH) Mon adhésion au PDC a été fortement influencée par l'engagement des femmes du parti. Mère de trois enfants désormais adultes, j'ai toujours exercé la profession d'avocate. J'apprécie particulièrement la position de notre parti qui encourage tous les modèles familiaux et favorise la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Mettre l'être humain au centre de nos préoccupations est ce qui nous distingue.



Maya Bally Frehner

Conseillère nationale (AG) J'ai débuté en politique en 2006, en tant que présidente des infirmières scolaires, sans affiliation partisane. Depuis 2013, je suis membre du parti et j'ai servi 11 ans au parlement cantonal. Professionnellement, j'ai une longue expérience en gestion de projets et en direction d'équipe. Mon mari et mon fils sont une source constante de soutien et de réconfort. Ma passion de toujours, ce sont les chevaux.



Dominik Blunschy

Conseiller national (SZ) En plus de ma famille, du sport et de l'informatique, la politique est une passion qui imprègne mon quotidien depuis de nombreuses années. En tant qu'ingénieur, il est crucial pour moi de fonder mes décisions sur des faits concrets. Je tiens également à valoriser le bénévolat, ayant moi-même un engagement actif dans le milieu associatif.



Yvonne Bürgin

Conseillère nationale (ZH) Je suis originaire de Rütli, où je réside toujours avec mes trois enfants qui sont maintenant adultes. Je supervise les finances d'une entreprise spécialisée dans les pierres naturelles. Ayant été gymnaste artistique, l'activité physique reste essentielle pour moi ; le sport équilibre mes engagements politiques. Passionnée de cinéma, j'apprécie tout autant les soirées au cinéma que les séances Netflix à la maison.



Isabelle Chappuis

Conseillère nationale (VD), économiste et futuriste Je suis spécialiste d'études prospectives et des questions liées au « futur du travail » et aux nouvelles technologies. « Maman est futuriste » résumaient mes 3 enfants ! J'ai débuté en politique en me battant pour le parascolaire dans ma commune, et je m'engage aujourd'hui à Berne pour une société où l'innovation technologique permet le développement d'une société plus humaniste et durable.



Regina Durrer-Knobel

Conseillère nationale (NW), vice-rectrice La politique est à la fois ma passion et ma profession. Mariée et mère de trois adolescents, je jongle quotidiennement entre mes responsabilités familiales, professionnelles et politiques. L'éducation est une priorité absolue pour moi. Durant mes moments libres, vous me trouverez souvent en pleine nature ou assistant à divers événements culturels.



Giorgio Fonio

Conseiller national (TI) En tant que politicien et syndicaliste, je place les gens et la famille au centre de mon action. Il est important pour moi de transmettre à mes quatre enfants que la politique est un service rendu au pays. Je me suis lancé très tôt dans la politique et j'ai trouvé avec Le Centre le bon parti pour défendre mes idéaux.



Pius Kaufmann-Roos

Conseiller national (LU), et maire de la commune d'Escholzmatt-Marbach. J'habite dans ma ferme avec ma femme et nos deux filles. La lutte, aujourd'hui comme avant, occupe une grande partie de mon temps libre. En politique, j'ai appris à aller vers les gens, à les écouter et à comprendre d'autres points de vue.



Reto Nause

Conseiller national (BE) Originaire de Berne, Argovie et Valais, cela fait 16 ans que je contribue au gouvernement de ce que je considère comme la plus belle ville du monde. J'ai grandi à Baden, une ville cosmopolite avec un fort accent sur l'exportation. Durant mon temps libre, je m'évade à Crans-Montana, où je pratique le ski et le vélo. En politique, je place la sécurité et l'approvisionnement énergétique au cœur de mes priorités.



« Je suis convaincu qu'un système de santé de meilleure qualité et à moindre coût est possible si l'on place systématiquement les intérêts des patients au centre des préoccupations. »

Stefan Meierhans
Surveillant des prix

« Celui qui n'abandonne pas vaincra »

Stefan Meierhans est Surveillant des prix depuis 16 ans. Dans notre interview exclusive, il explique comment une nouvelle hausse des primes peut être évitée ou du moins atténuée.

Stefan Meierhans, lorsque vous avez pris vos fonctions de surveillant des prix en 2008, la prime moyenne en Suisse était de 215 francs. Entre-temps, elle a presque doublé et se situe aujourd'hui à 360 francs. Comment cela se fait-il ?

Les marchés de la santé fonctionnent comme des marchés de fournisseurs : les patients contribuent indirectement, via leurs primes, au financement des prestations qu'ils reçoivent. Ce secteur est un important moteur économique et attire de nombreux bénéficiaires. Parmi eux figurent les médecins, les actionnaires des entreprises pharmaceutiques, les gestionnaires de cliniques, les laboratoires médicaux, les fournisseurs de dispositifs médicaux, ainsi que les entreprises de construction et certains architectes renommés, qui ont été chargés de la construction du nouvel hôpital universitaire pour enfants à Zurich. Combiné à une structure tarifaire inadéquate et à un marché fermé, le système actuel conduit à des traitements superflus et trop chers – avec des conséquences directes sur les primes d'assurance-maladie.

Le problème est donc bien connu. En tant que Surveillant des prix, que pouvez-vous faire pour réduire la charge financière que représentent les primes d'assurance-maladie pour la population ?

Je mène une action sur deux fronts. D'une part, je rédige chaque année des dizaines de recommandations sur les tarifs médicaux et hospitaliers ainsi que sur les prix des laboratoires et des moyens auxiliaires jugés excessifs. Ces recommandations sont transmises aux gouvernements cantonaux, au Département de l'intérieur et au Conseil fédéral.

D'autre part, je propose des améliorations pour le système de santé dans son ensemble, notamment en matière de régulation des médicaments. Depuis plusieurs années, je plaide pour que les prix des médicaments

génériques en Suisse soient alignés sur ceux pratiqués dans d'autres pays européens. Actuellement, les génériques coûtent en Suisse deux fois plus cher que chez nos voisins européens. Mes recommandations s'appuient sur mes propres recherches, incluant des études comparatives des prix à l'international. La plus récente de ces études, portant sur les tarifs de laboratoires, a permis au Département fédéral de l'intérieur (DFI) de réduire ces tarifs de 10% de manière linéaire dès mi-2022, générant ainsi une économie de 140 millions de francs par an pour l'assurance de base.

Il est à noter que le contrôle et l'approbation des primes d'assurance maladie ne relèvent pas de mes compétences. Cette responsabilité incombe à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Pourquoi ? Parce que les primes d'assurance ne représentent pas un prix au sens strict, mais résultent de la multiplication du nombre de prestations de santé utilisées par les prix et les tarifs correspondants. Actuellement, c'est surtout l'augmentation du volume des prestations qui est en forte augmentation.

Dans votre rapport annuel 2023, vous présentez huit mesures d'économies possibles dans le secteur de la santé. Où voyez-vous le plus grand potentiel ?

En principe, je suis d'avis que seule l'interaction des huit mesures conduira au succès. Cependant, selon moi, les trois propositions suivantes offrent le plus grand potentiel d'efficacité à court terme : Premièrement, l'instauration d'incitations financières appropriées pour les fournisseurs de soins. Autrement dit, il s'agirait de rémunérer la préservation de la santé plutôt que chaque étape du traitement, à l'instar de ce qui se fait dans les réseaux de soins intégrés. Deuxièmement, la gestion de l'escalade des coûts à travers des objectifs précis, ce qui reviendrait à intégrer une logique budgétaire dans notre système de santé. Troisièmement, une réduction significative des tarifs et des prix, comme ceux des médica-

ments remboursés par les assurances, des prestations de laboratoire et des services hospitaliers, idéalement en éliminant le principe de territorialité. Ainsi, si les personnes choisissent d'acheter des médicaments ou des dispositifs médicaux à l'étranger pour réduire les coûts, ces achats devraient aussi être remboursables par les assurances.

La mise en œuvre de réduction des coûts ne semble toutefois pas vraiment progresser. Pourquoi ce blocage ?

Comme mentionné, le secteur de la santé est un puissant moteur économique qui bénéficie à de nombreux acteurs, y compris les prestataires de soins, les fournisseurs de médicaments et de produits auxiliaires, les gestionnaires de laboratoires, les cantons en tant que propriétaires d'hôpitaux, certains assureurs-maladie, ainsi qu'un nombre considérable de politiciens liés à des groupes d'intérêts. Pour améliorer cette situation, dans notre système démocratique, il est crucial d'informer au mieux les électeurs sur le fonctionnement de ce système. Je suis convaincu qu'un système de santé de meilleure qualité et à moindre coût est possible si l'on place systématiquement les intérêts des patients au centre des préoccupations. Cela permettrait notamment de s'attaquer aux éventuels excès thérapeutiques et à la surmédicalisation.

Est-ce que vous voyez un chemin pour inciter les acteurs de la santé à prendre leurs responsabilités ?

En tant que Surveillant des prix, je continue de donner la priorité au secteur de la santé, avec un engagement soutenu. Mon travail comprend non seulement la formulation de recommandations sur les tarifs de santé et les propositions pour améliorer la réglementation, mais aussi l'éducation et la sensibilisation du public à travers des relations publiques actives. Tout cela est guidé par ma devise : « celui qui n'abandonne pas vaincra ».

Stopper l'explosion des primes! Freiner les coûts.

Le 9 juin, nous y sommes enfin ! Ce jour-là, les citoyens auront l'occasion de voter sur notre initiative pour un frein aux coûts de la santé. Notre objectif est clair : stopper l'explosion des primes et mettre enfin tous les acteurs de la santé face à leurs responsabilités. Nous sommes le seul parti à proposer une solution concrète pour freiner durablement l'explosion des coûts, tout en préservant la qualité des soins.

Déposée en 2020 avec plus de 120'000 signatures, notre initiative répondait déjà à une préoccupation majeure de la population : l'augmentation continue des primes qui menace le pouvoir d'achat de la classe moyenne. Depuis, le gaspillage de médicaments, les traitements inutiles, le déficit de numérisation, et l'inefficacité ont continué à faire exploser les primes. Pour toutes ces raisons, il est temps de laisser place au changement et d'inciter tous les acteurs de la santé à prendre leurs responsabilités pour nos primes de manière responsable. Soutenez notre initiative et votez OUI le 9 juin pour mettre fin à cette spirale de coûts qui nous fait voir rouge.

Les mesures efficaces pour réduire les coûts de la santé sont connues depuis bien longtemps et compilées dès 2019 dans un rapport d'experts de la Confédération. Aujourd'hui déjà, il est possible d'économiser 20% des coûts, soit environ 6 milliards de francs par an, sans perte de qualité. « Les acteurs clés tels que les cantons, les hôpitaux, l'industrie pharmaceutique, les médecins et les assurances-maladie se rejettent mutuellement la responsabilité, car ils ont tous un intérêt

à ne rien changer. Il est temps que cela cesse ! », déclare le conseiller national du Centre Benjamin Roduit.

À la veille du vote, nos revendications n'ont jamais été aussi actuelles et pertinentes :

Stopper l'explosion des primes – freiner les coûts

Aujourd'hui, une famille de quatre personnes paie jusqu'à 15'000 francs par an rien que pour les primes d'assurance-maladie ! « La lutte contre la croissance des coûts de la santé est le seul moyen de faire baisser durablement la hausse des primes. La classe moyenne est la première à trinquer pour l'inaction des acteurs de la santé », souligne le conseiller national Vincent Maitre.

Responsabiliser toutes les parties prenantes

La santé dans l'assurance obligatoire des soins nous coûte aujourd'hui plus de 38 milliards de francs par an, soit plus de 104 millions par jour ! Ni l'industrie pharmaceutique, ni les caisses-maladie, ni les hôpitaux, ni les cantons ne veulent faire des économies

- le système actuel est plein de mauvaises incitations. « Avec l'initiative sur le frein aux coûts, tous les acteurs devraient enfin assumer leur responsabilité dans l'évolution des coûts », déclare la conseillère nationale du Centre Marie-France Roth Pasquier.

Éliminer les inefficacités et les coûts inutiles

En Suisse, nous payons parfois les médicaments cinq fois plus cher qu'à l'étranger. De nombreuses interventions sont encore effectuées en milieu hospitalier plutôt qu'en ambulatoire et le système tarifaire est obsolète. Selon les experts, le potentiel d'économies s'élève au total à 6 milliards de francs par an - sans perte de qualité pour les personnes concernées !

Comment fonctionne l'initiative « Frein aux coûts » ?

Le frein aux coûts fonctionne comme le frein à l'endettement de la Confédération, qui a fait ses preuves. Si les coûts de la santé augmentent chaque année de 20% de plus que les salaires, la Confédération doit prendre des mesures pour réduire les coûts en

collaboration avec les cantons et les acteurs de la santé. Entre 2010 et 2020, les coûts de la santé dans l'assurance obligatoire des soins ont augmenté en moyenne de 3% par an, alors que les salaires n'ont augmenté que de 0,7%. Les coûts ont donc augmenté quatre fois plus vite que les salaires et s'élèvent aujourd'hui à près de 38 milliards de francs par an dans l'assurance obligatoire des soins. Si nous n'agissons pas maintenant, le système de santé deviendra bientôt tout simplement inabordable.

Nous luttons seuls contre des adversaires de taille

Alors que Le Centre se bat pour le pouvoir d'achat de la classe moyenne, une large alliance d'associations de médecins, d'assurances maladie, de pharmaciens et de l'industrie pharmaceutique tente d'empêcher le succès de notre initiative. Nos opposants investissent des millions, alors que nous gérons notre campagne avec un budget de seulement 200'000 francs. Ensemble, nous savons que nous pouvons freiner durablement les coûts de la santé !

Si, comme les 90'000 membres du Centre, vous réussissez à persuader 15 personnes de rejoindre notre cause, nous serons assurés d'obtenir un OUI le 9 juin.



Benjamin Roduit
Conseiller national (VS)



Vincent Maitre
Conseiller national (GE)

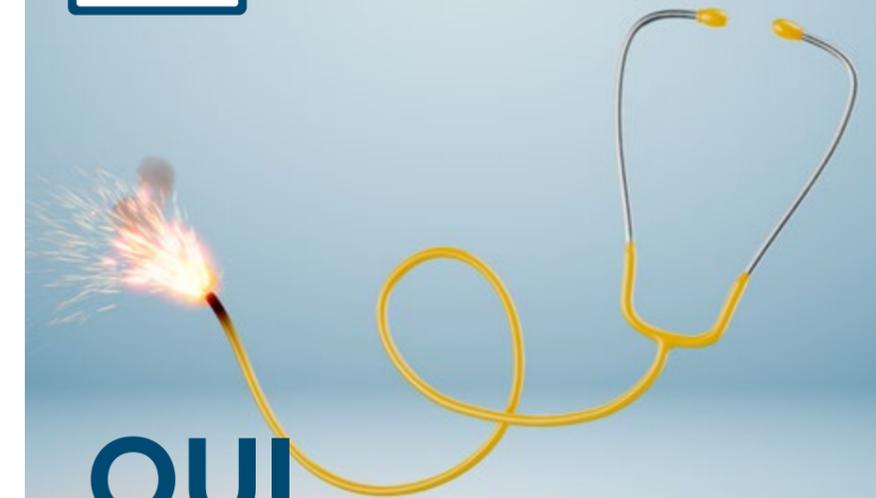


Marie-France Roth Pasquier
Conseillère nationale (FR)



Créez dès maintenant votre propre témoignage et partagez-le avec votre entourage !

freinauxcouts-maintenant.ch



OUI

au frein aux coûts
le 9 juin 2024!

Mots d'ordre du Centre pour le 9 juin

Outre notre initiative pour un frein aux coûts de la santé, nous voterons le 9 juin sur l'initiative pour l'allègement des primes, la loi sur l'électricité, ainsi que sur l'initiative pour l'intégrité physique. Nos parlementaires expliquent pourquoi ils s'engagent pour ou contre.

Loi sur l'électricité : oui à un approvisionnement sûr en électricité

Afin de réduire la dépendance de la Suisse vis-à-vis des énergies fossiles étrangères et de suivre le rythme de la consommation croissante d'électricité, la production d'électricité suisse doit être rapidement développée dans les années à venir. Les projets qui garantissent la sécurité d'approvisionnement pour les 5 à 15 prochaines années doivent être mis en œuvre dès aujourd'hui. La loi sur l'électricité fixe des objectifs contraignants pour réaliser cette extension en Suisse au moyen d'énergies renouvelables et sans coûts supplémentaires. Et ce, alors que les opposants misent sur des technologies dépassées et des interdictions. D'ici 2035, la loi sur l'électricité permettra de produire en Suisse 35 milliards de kilowattheures d'électricité par an à partir du soleil, du vent, de la biomasse ou de la géothermie.

En outre, la loi sur l'électricité interdit la construction d'installations de production d'électricité dans les biotopes d'importance nationale ainsi que dans les

réserves d'oiseaux d'eau et de migrants. La biodiversité et les paysages qui ne sont pas désignés comme zones appropriées sont ainsi préservés.

Avec la loi sur l'électricité, nous disposons d'un projet soigneusement élaboré qui renforce la sécurité d'approvisionnement en électricité issue d'énergies renouvelables. **Pour ces raisons, je dis clairement oui à la loi sur l'électricité.**

Sidney Kamerzin, conseiller national (VS)

On combat les symptômes au lieu de résoudre les problèmes : non à l'initiative sur l'allègement des primes

Le Parlement admet l'importance cruciale des réductions de primes pour la justice sociale, ce qui l'a conduit à approuver une extension significative à travers un contre-projet indirect à l'initiative. Néanmoins, ces réductions ne suffisent pas à résoudre de manière durable le problème de l'escalade des coûts de santé. Seule une régulation efficace des coûts encourage la

« Avec la loi sur l'électricité, nous disposons d'un projet soigneusement élaboré ».

responsabilité individuelle des acteurs du système de santé, évitant ainsi une envolée des primes. L'initiative sur l'allègement des primes déplace le problème des coûts explosifs de la santé vers la Confédération et les cantons sans proposer de mesures concrètes pour les réduire. Sans un contrôle effectif de l'augmentation des coûts, les dépenses publiques seront considérablement alourdies, ce fardeau devant alors être supporté par la communauté. Les contribuables se retrouvent ainsi à porter le poids de la non-responsabilisation des acteurs du système de santé. **Pour toutes ces raisons, je m'oppose fermement à l'initiative sur l'allègement des primes.**

Charles Juillard, conseiller aux Etats (JU)

Disproportionnée par rapport à l'objectif : non à l'initiative pour l'intégrité physique

L'initiative pour l'intégrité physique exige que l'État ne puisse restreindre le droit fondamental à l'intégrité



physique et psychique d'une personne qu'avec son consentement. L'initiative touche ainsi en particulier le monopole étatique de la violence de la police, de la poursuite et de l'exécution des peines, de l'armée, des étrangers et de l'asile. Si l'initiative était acceptée, la police ne pourrait par exemple plus arrêter de suspects sans le consentement des personnes concernées, l'État ne pourrait plus renvoyer des requérants d'asile déboutés dans leur pays d'origine si le consentement de ces personnes faisait défaut. En ce sens, l'initiative va bien au-delà des vaccinations. **Pour ces raisons, je dis non à l'initiative « Stop à la vaccination obligatoire ».**

Marie-France Roth Pasquier, conseillère nationale (FR)



Sidney Kamerzin
Conseiller national (VS)



Charles Juillard
Conseiller aux Etats (JU)



Marie-France Roth Pasquier
Conseillère nationale (FR)

Perspective de Philipp Matthias Bregy

La 52e législature a commencé ! Le président du groupe parlementaire, Philipp Matthias Bregy, évoque les défis qui attendent Le Centre au cours des quatre prochaines années.



Europe : des négociations d'égal à égal

Des relations régulières entre la Suisse et l'UE sont essentielles. Le Centre est favorable à des négociations avec l'UE. Celles-ci doivent maintenant être menées rapidement et d'égal à égal afin d'assurer la poursuite de la voie bilatérale qui a fait ses preuves. Le Centre attend du Conseil fédéral qu'il défende résolument les intérêts de la Suisse à Bruxelles. Les négociations doivent assurer notre prospérité, sans pour autant mettre en danger nos institutions sociales et la protection des salaires. Le Centre s'engagera pour préserver l'équilibre entre l'interconnexion économique, la plus grande souveraineté possible et la responsabilité sociale.

Le secteur de la santé : qualité élevée et prix abordables

Le Centre s'engage en première ligne pour un système de santé de haute qualité, mais également abordable pour tout le monde. Le financement

uniforme du système de santé, promu par Le Centre, est une mesure centrale à cet égard. Contrairement aux soins stationnaires, les prestations médicales ambulatoires sont financées exclusivement par les primes des assurés, ce qui contribue à l'explosion des primes d'assurance-maladie. Ce sont les indications médicales qui doivent être déterminantes pour le type de traitement, et non le financement. C'est pourquoi les caisses maladie et les cantons doivent à l'avenir financer les traitements de manière uniforme, indépendamment du fait qu'ils soient effectués en ambulatoire ou en stationnaire. Grâce à l'engagement important du groupe parlementaire du Centre, le Parlement a adopté un projet en ce sens. La gauche a toutefois lancé un référendum contre ce projet, c'est donc le peuple qui aura le dernier mot.

Politique sociale : financement responsable

L'hiver dernier, lors des négociations budgétaires au Parlement, la situation financière tendue de la Confédération a passablement réduit la marge de

manœuvre. Pour Le Centre, il faut une politique financière mesurée. Le financement des institutions sociales sera particulièrement difficile. Après le oui à la 13e rente AVS, il faut trouver des sources de financement qui préservent autant que possible le pouvoir d'achat de la classe moyenne, sans pour autant mettre les générations futures en difficulté. Outre l'augmentation de la TVA ou l'augmentation des déductions salariales, d'autres idées doivent être examinées, comme par exemple l'idée d'une taxe sur les transactions financières amenée par Le Centre.



Philipp Matthias Bregy
Président du groupe parlementaire du Centre (VS)

Le Centre. Points de vue et personnes.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

- Mitte_Centre
- Mitte.Centre
- Mitte_Centre
- mitte-centre
- DieMitte-LeCentre

Soutenez-nous en faisant un don via Twint !



Impressum

in puncto

Actualités du Centre Suisse
Numéro 1 mai 2024
IBAN : CH54 0900 0000 3000 3666 4

Edition et rédaction

Le Centre Suisse
Case postale, 3001 Berne
info@le-centre.ch

Abonnement in puncto

info@le-centre.ch
le-centre.ch/devenir-membre

Image créée à l'aide de l'IA

ENSEMBLE POUR NOTRE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE !

OUI LE 9 JUIN À LA LOI POUR L'ÉLECTRICITÉ

ALLIANCE POUR UN APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ SÛR
LOIELECTRICITE-OUI.CH



Investir pour l'avenir

Chez Axpo, nous sommes fiers de contribuer jour après jour à la sécurité d'approvisionnement de notre pays. Au cours des dix dernières années, nous avons réalisé 70 pour cent de nos investissements en Suisse afin de pouvoir continuer à fournir à tout moment à l'économie et à la société une électricité respectueuse du climat.

The Power of Energy

